

POUR VOS PROJETS

AUX ABORDS DES VOIES ET À PROXIMITÉ
D'UN PASSAGE À NIVEAU DANS LE DOMAINE
PUBLIC FERROVIAIRE



SNCF RÉSEAU
VOUS ACCOMPAGNE

« ENSEMBLE, ASSURONS LA SÉCURITÉ AUX ABORDS DU RÉSEAU FERROVIAIRE. »

Béatrice LELOUP

Directrice Régionale SNCF Réseau
Auvergne-Rhône-Alpes



En Auvergne-Rhône-Alpes, SNCF Réseau veille sur **3 620 km de voies** avec une priorité absolue : la sécurité de tous.

Chaque année, élus, promoteurs et particuliers lancent des projets à proximité des voies. **Votre responsabilité est engagée** en cas d'accident ou de dégradation du réseau.

Notre service **Affaires Tiers** vous accompagne dès la phase de conception de vos projets.

Il vous guide pour intégrer **les dispositifs de sécurité et les contraintes ferroviaires**, afin de mener vos opérations **en toute sérénité**.

Découvrez **les risques, vos obligations et nos contacts**.

Ensemble, **construisons en sécurité**.

TOUTES LES OPÉRATIONS RÉALISÉES PAR UN MAÎTRE D'OUVRAGE AUTRE QUE SNCF RÉSEAU ET SUSCEPTIBLES D'AVOIR UN IMPACT SUR...



...LE MAINTIEN DE L'EXPLOITATION

ferroviaire en toute sécurité et sans
perturbation inopinée du trafic.



...LA SÉCURITÉ DU CHANTIER

pour ce qui est de ses interfaces
avec l'exploitation ferroviaire.



...LA PÉRENNITÉ DES INSTALLATIONS FERROVIAIRES de SNCF Réseau.

POURQUOI VOUS ACCOMPAGNER ?

**CAR LES RISQUES
FERROVIAIRES
SUSCEPTIBLES D'ÊTRE
RENCONTRÉS SONT
MULTIPLES.**



HEURT / COLLISION AVEC UN TRAIN :
engin, personnel du chantier, riverain.



ÉLECTROCUTION / ÉLECTRISATION :
engin, personnel du chantier, riverain.



**RISQUE DE BASCULEMENT SUR
LES VOIES :** obstacles aux circulations
ferroviaires, risques de heurt par un train.



**INSTABILITÉ DE LA PLATEFORME
FERROVIAIRE (TERRASSEMENT,
FONDATIONS, FORAGES...) :** déraillement.



**VIBRATIONS ENGENDRÉES PAR
L'UTILISATION D'ENGINS PUISSANTS
OU D'EXPLOSIFS :** déraillement.

QUAND NOUS SOLLICITER ?

**ENTRE 6 MOIS ET 3 ANS
AVANT LA RÉALISATION
DES TRAVAUX SOUHAITÉE
EN FONCTION**

DU NOMBRE D'INTERFACES
avec les entreprises ferroviaires SNCF.

**DE LA COMPLEXITÉ
TECHNIQUE DU PROJET.**

DE SON IMPACT ÉVENTUEL
sur les circulations ferroviaires.

OÙ AVEZ VOUS BESOIN DE NOUS ?



C'est VOTRE
projet



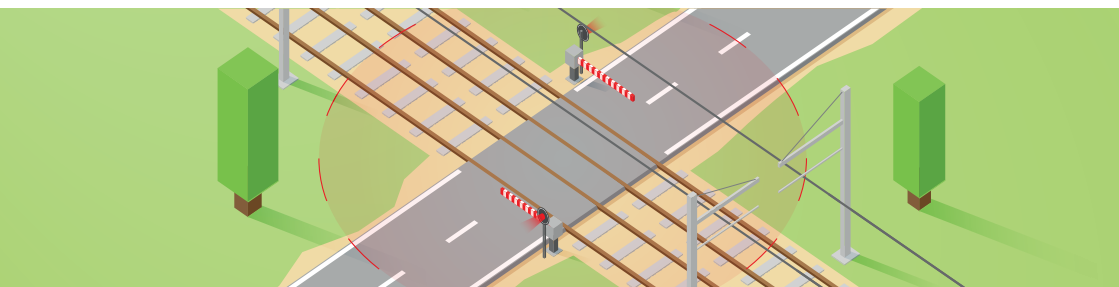
C'est VOTRE
responsabilité



À PROXIMITÉ D'UN PASSAGE À NIVEAU

De 0 à 3km autour d'un passage à niveau de part et d'autre du domaine public.

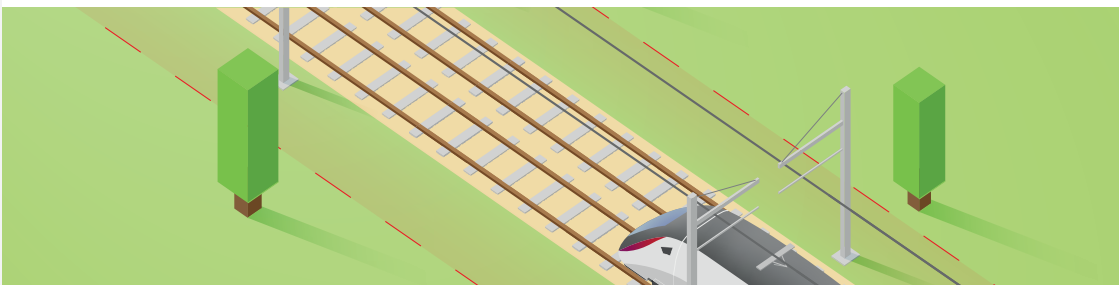
→ le Décret n° 2021-1772 du 22 décembre 2021 relatif à la protection du domaine public ferroviaire s'applique.



AUX ABORDS DES VOIES

50m de part et d'autre du domaine public.

→ le Décret n° 2021-1772 du 22 décembre 2021 relatif à la protection du domaine public ferroviaire s'applique.



Vous pouvez accéder au Décret n° 2021-1772 du 22 décembre 2021 en scannant ce QR Code ou via votre moteur de recherche.

COMMENT S'EFFECTUE L'ACCOMPAGNEMENT ?



1- TÉLÉCHARGER LE DOCUMENT «IG 94589»

qui vous permet d'intégrer les contraintes ferroviaires dès la conception de votre projet.



2- PRENDRE CONTACT AVEC SNCF RÉSEAU

par mail, pour un premier échange informel concernant votre projet.



3- ÉTABLIR UNE PRESTATION CONTRACTUELLE AVEC SNCF RÉSEAU si nécessaire.



4- TRANSMETTRE UN DOSSIER DE CONCEPTION SPÉCIFIQUE .

(Cf. annexe 2)
qui doit décrire
la réalisation de votre chantier
et le respect de notre réglementation.



5- AVIS TECHNIQUE.

Votre «DCS» sera analysé par nos équipes et servira de base d'échanges avec le porteur du projet jusqu'à avis technique favorable.



6- ACCOMPAGNEMENT DE LA RÉALISATION

par nos équipes locales : réunions sur site, plan de prévention, Notice Particulière de Sécurité Ferroviaire (NPSF), mise en place de surveillance topographique ou vibratoires de la plateforme ferroviaire...



BESOIN D'EN DISCUTER ?

Pour un premier contact sur le périmètre Auvergne-Rhône-Alpes :

 **Responsable projet Affaires Tiers**
contact.aura@sncf.fr

COMMENT ÇA FONCTIONNE DE NOTRE COTÉ ?



SNCF Réseau accompagne
> 200 OPÉRATIONS PAR AN
en région Auvergne-Rhône-Alpes
Contactez-nous !



PARKING | PROJET IMMOBILIER | FIBRE OPTIQUE | ÉLECTRICITÉ
PONT | TRAVERSÉE SOUS VOIE POUR DES RÉSEAUX D'EAU | ÉLAGAGE
DÉMOLITION | FORAGE | SONDAGE | PISTE CYCLABLE | TUNNEL
INSPECTION ET ENTRETIEN D'OUVRAGE...

UN PROJET EN LIEN AVEC LE FONCIER ?

SNCF Réseau est garante de la sécurité des travaux en interface avec le Réseau Ferré National.

Néanmoins, si vous avez besoin d'intervenir sur les emprises du foncier SNCF, merci de contacter en amont :

> La Direction Immobilière
ditse.gestion.patrimoine@sncf.fr

